

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A l'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cen-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Mars 1883.

LA JOURNÉE D'HIER

A PARIS.

Les mesures prises. — Le conseil des ministres ayant donné pleins pouvoirs à M. Ferry pour adopter les mesures qu'il croirait devoir prendre contre la manifestation, le président du conseil s'est entendu dans la soirée de samedi avec MM. Waldeck-Rousseau et Thibaudin.

Le premier fera marcher la police, le second la garnison. Donc hier toute la police était sur pied et toute la garnison consignée dans ses quartiers à la disposition de M. Jules Ferry.

Dans tous les arrondissements, les brigades étaient en permanence: les officiers de paix étaient prêts à marcher au premier signal, avec les hommes que le service de la voie publique laisserait disponibles.

Les gardes municipaux à cheval devaient soutenir les agents de police, si ces derniers étaient débordés. Les dragons formaient une sorte de réserve; ils ne marcheraient qu'à la dernière extrémité.

Tout était donc prêt pour la manifestation et pour la répression.

Une brigade centrale était en permanence à la préfecture depuis quatre heures du matin; des brigades centrales étaient également massées, l'une à l'Hôtel-de-Ville, une autre sous les voûtes du chemin de fer de la Bastille, une troisième au Palais de l'Industrie.

Les 8^e et 9^e dragons, le 7^e cuirassiers étaient prêts à charger.

Les chevaux étaient sellés et bridés, les officiers étaient à la tête de leurs hommes; les hommes tout équipés étaient prêts à sauter à cheval à la première fanfare du boute-selle.

Un escadron de la garde de Paris était installé dans le jardin de l'Elysée, un autre se tenait dans le Palais de l'Industrie, un

troisième, enfin, était disséminé par petits pelotons autour de l'Elysée.

A ce propos, le *Clairon* se déclare en mesure d'affirmer que M. et M^{me} Grévy ont quitté l'Elysée samedi soir, pour se réfugier chez des amis.

Plusieurs journaux annonçaient samedi que la citoyenne Louise Michel avait été arrêtée à la suite de la manifestation de vendredi. D'autres prétendaient que l'arrestation n'avait pas encore eu lieu, mais qu'un mandat d'amener était lancé.

Nous pouvons affirmer, dit à ce sujet l'*Intransigeant*, que samedi soir, à onze heures, notre amie était libre, et elle nous a déclaré elle-même n'avoir connaissance d'aucun mandat décerné contre elle.

Midi. — Des rassemblements se font à la place de l'Hôtel-de-Ville. Dans la cour de l'Hôtel-de-Ville se trouvent de nombreux gardiens de la paix et la garde républicaine à cheval.

M. Leclère, officier de paix de l'arrondissement, fait évacuer la place.

Au ministère des finances, rue de Rivoli, un escadron de dragons.

Cinq arrestations ont été faites pour rébellion et outrages aux agents.

M. Caubet, chef de la police municipale, était en permanence dans les bureaux de M. Alphand.

Les omnibus de l'Hôtel-de-Ville à Plaisance, à la porte Maillot, qui, d'habitude stationnent avenue Victoria, étaient obligés de se retirer.

Une heure. — Une foule d'ouvriers maçons passent sur la place pour se rendre à la salle Rivoli, à une conférence faite par M. Yves Guyot.

On attend les électeurs de Belleville qui ont voté dans la matinée, à deux heures.

La foule se transporte à la place de la Bastille.

M. Camescasse, informé des rassemblements, arrive à une heure et demie.

La place de l'Hôtel-de-Ville est déserte. On annonce l'arrivée de Louise Michel. De nombreux groupes stationnent rue de Rivoli, au pont d'Arcole, quai de Gesvres.

Deux heures. — Trois anarchistes passent devant l'Hôtel-de-Ville, accompagnés de 400 personnes. Une arrestation a été faite. L'individu, très-bien mis, proteste contre les brutalités des agents.

Deux heures cinq minutes. — Douze gardes républicains à cheval sortent de l'Hôtel-de-Ville, pour barrer le passage. Autre arrestation.

Les gardes républicains sont reçus par les cris: A bas les sergents! à bas les soldats! M. Jarrige, officier de paix des brigades centrales, arrive avec sa brigade.

Les portes de la Préfecture de police sont fermées, quai du Marché-Neuf, boulevard du Palais, rue Lutèce, parvis Notre-Dame.

Les personnes qui se rendent à la conférence du R. P. Monsabré sont bousculées par les gardiens de la paix.

Deux heures 45. — Les rues de Rivoli, du Renard, du Temple ont été barrées. La garde républicaine à cheval a fait évacuer la rue de Rivoli. Les omnibus ne passent plus. A ce moment, M. Clément, commissaire de police, a fait dire aux reporters, sur l'ordre formel de M. Camescasse, de se retirer.

M. Camescasse se fait garder à l'hôtel de la Préfecture de police par dix gardiens de la paix, stationnant dans l'escalier d'honneur.

Au moment où un détachement de gardes républicains à cheval est sorti de l'Hôtel-de-Ville, on a crié: A bas la République! Vive la France et nos soldats!

Trente-cinq gardiens de la paix emmènent un monsieur à barbe grise et la foule crie: A bas la police!

Le nombre des arrestations est de 25.

Chronique générale.

Écho de la journée de vendredi :
Passant derrière les Invalides, la bande que menait Louise Michel et qui comprenait

les plus mauvaises têtes se rejeta dans le faubourg Saint-Germain. C'est alors qu'eurent lieu les premiers vols. Sept ou huit boulangeries furent mises à sac et pillées, notamment au boulevard Saint-Germain, à la rue du Four-Saint-Germain et à la rue des Cannelles. Devant le *Bon-Marché*, un sacre fut mis en pièces. Les vitres de la Maison des Jésuites, de la rue de Sèvres, furent cassées.

On brisa la devanture d'un marchand d'objets religieux et on fracassa à coups de trique les têtes de saints et de saintes en plâtre. La grande citoyenne, escortée d'une Anglaise à écharpe rouge, portait un drapeau noir et exhortait les manifestants aux cris de: « Vive la Révolution! du travail et du pain! »

On alla ainsi jusqu'à la place Maubert où une bataille fut livrée par la police. Louise Michel arrêtée, puis relâchée ou délivrée, se jeta dans un sacre et disparut. On la retrouva devant la colonne de Juillet, digne rendez-vous pour ce monde-là, et la bande se lança dans le quartier du Temple, où les fabricants effrayés fermaient ateliers et boutiques.

À la rue de Charonne, la grande citoyenne licencia son armée en ces termes :

« Citoyens, nous avons traversé tout Paris sans être arrêtés! Nous avons prouvé que la rue nous appartiendrait quand nous le voudrions. Nous pouvons maintenant nous séparer librement, puisque personne ne nous y contraint. A dimanche, donc, et vive le peuple qui a vaincu aujourd'hui! »

Un quart d'heure après le quartier était retombé dans son calme et tout le monde s'était dispersé.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

M. Jules Simon, apportant à la tribune du Sénat le testament politique de M. Dufaure, demandait la liberté d'association pour tous, même pour les religieux.

Les grands hommes politiques qui veulent l'athéisme dans l'État, dans la loi, dans l'école, parlent, répondaient: « Non! la

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Cette inflexibilité de caractère se retrouve partout dans l'histoire de l'aristocratie vénitienne, histoire étrange où la grandeur domine, mais heurtant à chaque pas, surtout pendant les derniers siècles de son existence, des aventures, des bouffonneries, des arlequinades, et trop souvent, hélas! des échafauds et des gibets. Aussi, dans quelques siècles, l'histoire de Venise apparaîtra bien plus comme une légende que comme une réalité, quand l'étrange cité s'est jouée ce long drame de onze siècles aura disparu au fond des lagunes d'où elle est sortie.

Mais que sont devenus les derniers représentants de ce glorieux passé, le jour où Venise a cessé d'exister comme puissance politique? Tous ou presque tous semblent avoir sombré dans le naufrage qui a emporté leur chère République. Ça et là, après moins d'un siècle écoulé, nous retrouvons quelques épaves; mais, en vérité, ne semble-t-il pas que cette orgueilleuse aristocratie a tenu à s'ensevelir dans les plis du drapeau qui flottait

jadis au-dessus du lion de Saint-Marc, puisque sa trace s'est perdue?

Non pas complètement. Quelques débris flottent et surnagent encore, comme celui que nous allons présenter tout à l'heure à nos lecteurs.

Mais, pour justifier le personnage, et aussi pour montrer combien profonde et irrémédiable est la décadence de Venise, qu'en nous permette de rappeler un souvenir personnel. Il a trait à deux grands noms qui vont être bien étonnés de se croiser ici.

Aux premiers jours de notre jeunesse, il nous fut donné de réaliser ce rêve: voir Venise. Dès le premier jour de notre arrivée, nous courions, avec l'ardeur de notre âge, du Rialto au quai des Esclavons, du palais du doge au tombeau du Titien, quand on nous apprit qu'il existait encore quelque part à Venise un vieillard qui avait été le valet de chambre de lord Byron pendant tout le temps du séjour du poète à Venise. On le devine, nous ne voulûmes pas laisser échapper cette bonne fortune de pouvoir causer avec un homme qui avait vécu dans l'intimité du grand poète.

Au fond d'une cour humide, dans les combles d'une pauvre maison du Ghetto, nous trouvâmes un homme âgé de soixante-dix ans environ. Il nous parla de « mylord » avec une crainte superstitieuse qui nous aurait fort amusé, si la grande ombre de lord Byron n'eût plané dans l'air de cette chambre

étroite. Cependant, les souvenirs du vieux conteur n'offraient pas grand intérêt et notre attention se fit lassée vite, si un nouvel élément ne fût venu la réveiller. Un autre grand vieillard entra dans le galeas, et, après avoir serré la main de l'ancien valet de chambre de Byron, s'assit familièrement auprès de lui. Cet homme, malgré ses vêtements sordides, conservait encore sur ses traits flétris quelque apparence d'une noblesse native. Cette fierté d'attitude qui contrastait avec l'humilité de son compagnon nous intriguait. Le vieux conteur s'en aperçut et nous dit :

— Excellence (tout le monde est Excellence en Italie), si vous le désirez, je puis vous présenter mon ami ?

— Volontiers.

L'ancien valet de chambre se leva avec une certaine solennité, et nous dit textuellement :

— J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence le dernier descendant de l'illustre maison des Foscari.

— Foscari! de la famille ducal ?

Le second vieillard se leva à son tour, en nous disant :

— Oui, monsieur.

— Quoi! Foscari, le doge déposé...

— Était l'un de mes aïeux. Venise vous ménage de ces surprises. Oui, je suis le dernier descendant de ce grand citoyen qu'on appelait Francesco

Foscari. Grand citoyen! certes, il le fut, plus grand que Brutus, puisque, par respect pour la loi, lui, tout puissant, laissa tomber la tête de son fils innocent. Comment la sérénissime République récompensa-t-elle cet acte de civisme et d'abnégation? En précipitant Foscari du trône... et, aujourd'hui, le dernier descendant de cette race illustre est là devant vous. Après avoir couru pendant toute ma vie les provinces d'Italie avec une troupe de bateleurs, dans laquelle je remplissais les rôles d'arlequin, j'achève de mourir ici, et je traîne mes derniers jours usés et flétris dans un grenier, à deux pas du palais où trônaient mes aïeux.

Après avoir prononcé ces derniers mots, le grand vieillard se rassit et se plongea la tête dans les mains, dans une attitude de farouche silence. Nous n'osâmes pas l'interroger davantage et nous sortîmes du Ghetto en nous demandant ce que nous devions croire, et si nous n'avions pas eu affaire à un illuminé. Mais ce que nous apprîmes plus tard nous confirma la vérité des paroles de l'ancien arlequin, arrière-petit-fils d'un doge de Venise!

Et maintenant revenons à l'homme que nous avons entrevu, rentrant d'un pas furtif par la porte de la ruelle dans le vieux palais dont nous parlions tout à l'heure, à l'angle du canal latéral qui fait face au Canareggio.

Cet homme, qui monte péniblement les degrés du palais en ruines jusqu'au deuxième étage, où

liberté pour nous seuls, le droit pour nous seuls ! »

Ils l'ont emporté. L'article 4^o du libéral projet de loi de M. Dufaure a été rejeté par 468 voix contre 148.

Et la République devait être le règne de l'égalité et de la liberté !

L'Appel au Peuple publie le texte de la pétition suivante, pour demander la révision et l'appel au peuple :

« Messieurs les Députés,
C'est votre président actuel, M. Jules Brisson, qui, le 19 mai 1873, déclarait que les députés de 1871 n'avaient reçu du peuple aucun mandat de faire une Constitution.

C'est votre ancien président, M. Gambetta, qui déclarait que les députés de 1871, en faisant une Constitution, usurperaient les droits de la France.

Aussi le président actuel de la République, M. Jules Grévy, a-t-il refusé de s'associer au vote de cette Constitution qui fut imposée au peuple français, en 1875, à Versailles, par les députés de 1871.

De cette violation des droits du peuple par l'Assemblée de Versailles viennent les discordes obstinés, les inquiétudes persistantes, les menaces de l'avenir qui empêchent toute reprise des affaires et ruinent le pays.

Nous venons donc solliciter de votre patriotisme la RÉVISION de cette constitution illégitime du 25 février 1875.

Et nous comptons que, selon les traditions constantes de toute démocratie, vous proclamerez enfin que le peuple est capable et digne de choisir lui-même son gouvernement. »

LE MUSÉE RÉPUBLICAIN.

Nous lisons dans une correspondance de Bordeaux adressée à l'Union :

« Je signale à votre attention un fait qui vient de se passer à Bordeaux. Depuis l'ouverture de la foire (1^{er} mars), il existait aux Quinconces une ignoble baraque intitulée : Musée républicain, dans laquelle semblaient avoir pris corps toutes les calomnies, toutes les infamies inventées par la haine contre la religion et contre la royauté. Non contents de cette exhibition immonde, les propriétaires de cet infect établissement insultaient et menaçaient les gens honorables qui laissaient paraître leur dégoût. J'ai été moi-même, dimanche dernier, le témoin, et je puis ajouter l'objet de ces insultes et de ces menaces, proférées du haut des tréteaux.

Cette inqualifiable insolence a occasionné plusieurs rixes. Les étudiants de nos écoles de Droit et de Médecine en ont été indignés. Lundi soir, ils ont réclamé à grands cris la fermeture de la baraque. Il y a eu des scènes tumultueuses, des coups de cannes échangés, un étudiant arrêté, etc.

Mardi, les étudiants se sont réunis et ils allaient envoyer des délégués à M. le maire de Bordeaux, lorsque ce magistrat est arrivé lui-même, a parlementé avec eux et

une chambre un peu mieux close que les autres l'abrute tant bien que mal, — plutôt mal que bien, — cet homme s'appelle Carlo-Felice Anafesto, des princes de Varèse. Il descend, lui, du premier doge qu'ait eu Venise en 697. Il représente donc la plus ancienne noblesse de l'Europe.

Le vieillard pose sur une table botteuse le panier qu'il portait à son bras, comme un facchino du port. Il en tire quelques-unes de ces longues grappes de caroubes, l'un des principaux aliments du menu peuple de Venise. Il y joint une demi-douzaine de navets cuits à l'eau dans ces immenses marmites qui ont été domicile en plein air sur le quai des Esclavons et le marché du Rialto. Carlo-Felice Anafesto, des princes de Varèse, commence ensuite le plus frugal de tous les dîners. Ses doigts écosent les caroubes et ses vieilles gencives essayent de les brayer à la place de ses dents absentes. Le vieillard paraît manger de grand appétit et sans prêter la moindre attention à la nature ni à la qualité des maigres aliments dont se compose son humble repas.

Tout à coup il s'arrête pour aller chercher une lettre qu'il a laissée au fond du panier d'où il a tiré ses provisions. Cette lettre porte pour suscription, avec les redondances italiennes :

« A très-noble, très-haut et puissant seigneur Carlo-Felice Anafesto, des princes de Varèse. »

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

leur a promis de prendre un arrêté pour ordonner la fermeture immédiate du Musée républicain.

La chose a été faite, en effet, et dans la soirée, à part les cris de quelques drôles, il n'y a pas eu de manifestation regrettable.

On ne peut que louer l'énergie de nos étudiants qui a fait cesser un scandale qui n'a que trop duré. »

Voici le texte de l'arrêté :

« Le maire de la ville de Bordeaux, etc.
Considérant que l'exploitation du spectacle forain, dit Musée républicain, a provoqué, par le caractère agressif et imprudent de ses annonces, des désordres d'une certaine gravité et excité des conflits regrettables ;

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la tranquillité publique, d'écarter une cause de trouble qui ne saurait être imputée qu'à l'attitude provocante du propriétaire de cet établissement et de son personnel,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Le spectacle dit : Le Musée républicain, sera immédiatement fermé.

Art. 2. — M. le commissaire central est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Signé : BRANDENBURG. »

Ce musée avait été fermé, pour les mêmes motifs, à Toulouse, à Nîmes et à Niort.

A Angers, au contraire, M. le maire Guilton ne faisait que favoriser le pitre et sa baraque.

Les manifestants contre le Musée républicain étaient bel et bien raflés par la police.

Le Boiscommun d'alors avait groupé autour du pitre à peu près tous ses agents.

Cet individu, encouragé et soutenu par une telle réunion de forces, insultait avec un enthousiasme sans pareil à la religion et à la morale publique.

C'est donc une véritable leçon à l'adresse de M. le maire Guilton, qui n'a su que faire donner tort au public insulté par cet évergumène.

LE CHOMAGE.

Les ouvriers menuisiers appartenant à la commission du Meeting attribuent le chômage à deux causes principales : la concurrence étrangère et l'arrêt des grandes entreprises de construction.

La France, dit-on, est dans un état d'infériorité réel vis-à-vis de la Suède et de la Norvège, par exemple.

C'est de ces pays que viennent, en effet, une grande partie des portes et fenêtres de sapin employées dans les constructions des quartiers neufs entreprises depuis un an ou deux sur différents points de Paris.

L'étranger, dit le Temps, est dans des conditions telles vis-à-vis de nous, que la commission française pour l'exposition d'Amsterdam a commandé sa menuiserie à la Belgique, parce qu'elle réalisait, en agissant de la sorte, une véritable économie pour les intérêts dont elle a la charge.

Nous n'hésitons pas à déclarer, nous, que la concurrence étrangère n'est pas la cause principale du chômage et de la crise économique que nous traversons.

Les deux raisons capitales du malaise et des souffrances que nous signalons sont :

1^o La spéculation financière ;
2^o L'impuissance du parlementarisme à donner à ce pays des réformes et la stabilité politique.

Quelles sont, en effet, les conséquences de l'agiotage financier ?

Au lieu de servir à des entreprises industrielles sérieuses, l'épargne, soutirée par l'appât de bénéfices énormes, va s'engouffrer dans les coffres de certaines gens qui paient deux ou trois fois l'intérêt promis et ferment la caisse ensuite. D'autres, par une simple opération de Bourse, donnent une valeur fictive à leurs titres et appellent ainsi des capitaux qui ne reverront plus ceux qui les possédaient.

Est-ce étonnant que l'industrie, le commerce et le travail soient en souffrance, lorsque des spéculations aussi honteuses peuvent se produire et lorsqu'on peut se demander si, après avoir été la proie des Gascons, la démocratie française n'est pas en train de devenir la proie des Juifs et des loups-cerviers de la finance.

Arrivons enfin au régime parlementaire. Celui-ci n'a d'autre résultat que de multiplier les crises, les changements de ministères,

de créer l'instabilité politique, d'agiter vainement le pays, de paralyser les affaires et d'empêcher tout travail sérieux d'être mené à bonne fin par nos députés.

Voilà les beaux résultats que nous amène le maintien de la Constitution orléano-gambettiste, dont le grand conseil des cafés d'arrondissement vient de nous refuser la révision.

Le système parlementaire, au lieu d'être organisé pour accomplir les réformes et pour donner la confiance, ne peut que rendre tout progrès impossible et troubler le pays.

Les réformes ne pourront être entreprises et réalisées, la confiance ne pourra être rétablie que par un pouvoir légitime qui puiera sa force dans les principes de morale et de sage liberté. En dehors de ces conditions, il ne peut y avoir rien de solide.

ÉTRANGER

Nous sommes obligés de reconnaître que chaque jour les nouvelles d'Espagne s'aggravent. Les dépêches, qui émanent sans doute du gouvernement, nous cachent une partie de la vérité ; mais les journaux de Madrid nous fournissent de plus amples renseignements.

L'Imparcial nous signale la coexistence, avec la Main-Noire, d'une autre société secrète dite des Dëshëritës, aussi fortement organisée et pourvue d'un comité de guerre. Il va sans dire que les deux sectes se donnent la main et ont le même but.

En Andalousie, d'après le même journal, les paysans font cause commune avec les sociétés secrètes. On compte dix mille contrebandiers enrégimentés dans le Midi de l'Espagne. Si ces désordres ne sont promptement réprimés, il n'y aura plus bientôt en Espagne ni propriétés ni sécurité.

La Epoca révoque en doute, avec raison, l'arrestation du chef suprême de la Main-Noire, annoncée par le télégraphe. Les sectaires sont trop habiles pour confier le sort de leurs associations à un seul homme. Du reste, ce qui se passe prouve que les arrestations ne les ont ni désorganisés ni intimidés. Les autorités reçoivent journellement des lettres de menaces indiquant des représailles pour la mort de chaque affilié.

Le mouvement anarchiste se manifeste dans l'est, dans le sud et dans l'ouest de la Péninsule ; les frontières du Portugal sont garnies d'affiliés. Enfin, la dévastation des vignes prend une extension considérable.

La Epoca donne encore un renseignement curieux : elle affirme que les consuls allemands en Andalousie sont en relations suivies avec les juges instructeurs, et, par conséquent, beaucoup mieux informés que le gouvernement lui-même.

Le Daily Telegraph nous paraît résumer assez bien la situation, en disant que le mouvement révolutionnaire universel ne peut pas être motivé par le besoin des réformes, qu'en réalité il ne veut que le pillage, et qu'à une telle prétention il n'y a qu'une réponse, la prison et les coups de fusil.

Comme le fait remarquer avec bon sens le Pester Lloyd, l'idée, en apparence naguère si chimérique, d'une police internationale, proposée par la Russie, apparaît aujourd'hui comme nécessaire.

Seulement, qui prendra l'initiative dans l'état présent de l'Europe, et surtout qui présidera à son organisation et à son fonctionnement ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 mars.
Faiblesse générale aujourd'hui, on commente les incidents de la journée d'hier ; la manifestation des anarchistes a pris des proportions qui ont ému le marché financier au delà des limites raisonnables. En effet, cela n'est pas douteux, le gouvernement, qui a déjà montré dans maintes circonstances qu'il était à la hauteur des événements, saura prendre des mesures capables de réduire au silence une faction plus bruyante que dangereuse.

En résumé, beaucoup de tapage pour rien. Nous sommes persuadés que le marché, revenu de sa première surprise, appréciera plus sainement les incidents de l'esplanade des Invalides et de l'Elysée, et que le terrain perdu sera promptement regagné. Pour le moment on baisse : le 5 0/0 à 115.40, le 3 0/0 à 81.40.

L'italien cote 89.40.
Le Foncier subit l'influence générale et rétrograde à 1.355. Cependant les Obligations 1883 libérées demeurent fermes à 347, les non libérées sont à 345. Une remarque à faire : les Magasins Généraux de France et d'Algérie sont une des seules

valeurs qui résistent à la réaction, on sait que la fusion de cette société avec les Magasins Généraux de Paris doit être décidée à l'assemblée extraordinaire de fin d'avril.

Le Suez est à 2.415. — La Banque de Paris à 1.050. — Les Chemins cotent : le Lyon, 1.602.50 ; le Nord, 1.890.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons que l'Administration municipale d'Angers vient de confier à l'Association artistique des Concerts populaires la direction des deux théâtres de la ville, pour la campagne de 1883-1884. Le traité a été signé vendredi. Le cahier des charges reste le même, sauf la modification suivante : la subvention de la ville a été augmentée de 12,000 fr. et portée de 30,000 à 42,000 fr.

M. Breton, déjà chargé de la partie administrative sous la direction actuelle du théâtre, conservera ces mêmes fonctions sous la direction future.

Cet arrangement semble assurer à la fois, pour l'année prochaine, une campagne intéressante au théâtre et, surtout, la continuation des concerts de plus en plus goûtés de l'Association artistique.

Les débuts des artistes du théâtre seront supprimés pour la prochaine campagne.

LA NEIGE. — Le mauvais temps est général en France. D'après les divers journaux et correspondances, la température de neige qui enveloppe Paris s'étend de Nice à Lille et de Grenoble à Brest. Dans le centre, la neige a été tellement abondante qu'à Clermont il a fallu dépêcher des soldats pour dégager les voies ferrées.

Il en est de même à l'étranger. On télégraphie de Serajewo à l'Egyeteris de Pesth, que depuis trois jours il ne cesse de neiger dans cette ville.

D'énormes masses de neige s'étant accumulées sur les toits, plusieurs maisons se sont écroulées et nombre d'habitants se trouvent sans abri.

La circulation dans les rues est des plus difficiles.

ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE.

Nous lisons dans le Progrès militaire :

« Sur la proposition de M. le général Augéy-Dufresse, le ministre a, par décision du 5 mars, annulé la circulaire du 29 janvier dernier, en vertu de laquelle les élèves-officiers de l'École de cavalerie, au lieu d'être tous promus sous-lieutenants à leur sortie de Saumur, devaient rentrer, pour la plupart, dans les corps et y faire le service de sous-officiers. Cette circulaire était des plus fâcheuses ; il est heureux qu'elle n'ait pas eu le temps d'exercer une influence démoralisante sur les cadres subalternes de l'arme. »

Les assises de Maine-et-Loire pour le 2^e trimestre de 1883 s'ouvriront le lundi 7 mai, à Angers, sous la présidence de M. Bazin, ayant pour assesseurs MM. Planchenauff et Giraud.

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES.

Journée de jeudi.

Prix international (4^e catégorie). — Chevaux de selle. — Prix, à MM. F. de Mousac, vicomte d'Aviau de Piolant, vicomte de Chabot, de Bellaing, de Montarby, Chessé, Raoul Serpette, baron d'Arthuis, marquis de Ternay, Duperray.

Dans les courses au galop, nous remarquons, parmi les lauréats :

2^e prix, Cambyse, à M. Bournazel, lieutenant-instructeur à l'École de Saumur.

3^e prix, Lansquenec, à M. de Bellaing, lieutenant sous-écuyer à l'École de Saumur.

4^e prix, Tabatière, à M. Peters, sous-écuyer à l'École de Saumur (montée par M. le vicomte de Saint-Sernin, sous-écuyer).

Journée de vendredi.

Pour le prix des Dames (courses au galop), nous retrouvons les noms suivants :

2^e prix, Cambyse, M. Bournazel, lieutenant-instructeur à l'École de Saumur.

3^e prix, Tabatière, M. le vicomte de Saint-Sernin, sous-lieutenant-instructeur à l'École de Saumur.

Nous annonçons, en chronique générale, qu'un arrêté du maire de Bordeaux a ordonné la semaine dernière la fermeture du

Mais républicain. Mais il paraît que M. le maire de Bordeaux a dû céder à des injonctions supérieures : il vient de rapporter son arrêté.

C'est ainsi que l'administration veille à la décence publique, au respect des croyances religieuses des populations. On tolère le scandale, il ne faudra pas s'étonner si de nouvelles protestations se produisent.

On s'occupe d'un moyen d'assurer le secret de la correspondance pour les lettres tombées en rebut, aussi bien que pour les autres, et le retour immédiat à l'expéditeur.

On n'obtenait jusqu'à présent secret et retour qu'en mettant son nom sur l'enveloppe, à côté de celui du destinataire, ou en allant au bureau de poste faire « recommander » la lettre.

Un nouveau modèle d'enveloppe sera mis à la disposition du public. Ce modèle est fait de façon que le nom de l'expéditeur puisse être vu et détaché seulement par les employés du bureau des rebuts et sans qu'ils aient à ouvrir la lettre.

LA FÊTE DE PÂQUES.

Enragés, ces statisticiens !

A propos du jour de Pâques, qui est, cette année, le 25 mars, un statisticien a publié le travail suivant :

Ce fait ne s'est présenté qu'en 1663, 1734 et 1742, et ne se renouvellera, dans ce siècle, qu'en 1894, et dans les siècles suivants, en 1951, 2035, 2046, 2057, 2103, 2114, 2125, 2198.

D'après les dispositions du concile de Nicée, Pâques ne peut tomber au plus tôt que le 22 mars, ce qui arrive quand la pleine lune qui fixe la fête tombe le 21 mars et que ce jour est un samedi.

La réunion de ces deux circonstances est extrêmement rare. Elle a eu lieu en 1598, 1693, 1761, 1848, et se renouvellera en 1970, 2076 et 2444.

Dans les trois siècles suivants, Pâques ne tombera jamais le 22 mars.

Pâques, d'autre part, ne peut tomber au plus tard que le 25 avril, ce qui a eu lieu dans les années 1666 et 1734, et se répètera en 1886, 1943, 2117, 2269.

Le malin statisticien, auteur de ce travail, déclare que cette petite série de calculs est de la plus rigoureuse exactitude.

Théâtre de Saumur.

LE TROUVÈRE.

Ce soir, le *Trouvère*, avec le concours de M. Charles Robert, de M^{me} Sbolgi et de M^{me} Seveste.

Il *Trovatore*, opéra en 4 actes, paroles de M. Salvatore Camarano, musique de Verdi, fut représenté pour la première fois au théâtre Apollo, à Rome, le 17 janvier 1853. Le Théâtre-Italien le fit connaître au public parisien le 23 décembre 1854. La traduction française fut jouée à l'Opéra le 12 janvier 1857.

La réputation de Verdi en France date de l'apparition de cet ouvrage, qui fut très-discuté par la critique parisienne, mais qui renferme des beautés de premier ordre.

Le sujet du *Trouvère* a été tiré d'un drame espagnol de G. Guitierrez, lequel, vraisemblablement, l'a emprunté à une vieille légende.

Quelques mots d'analyse ne seront point exempts d'intérêt au moment où le *Trouvère* va être représenté sur notre scène.

Une bohémienne, accusée par le comte de Luna d'avoir jeté un sort sur son jeune enfant malade, a été condamnée à être brûlée vive. Azucena, sa fille, veut venger la mort cruelle de sa mère; elle enlève un des fils du comte pour lui donner la mort; mais, dans son égarement, elle se trompe, et c'est son propre enfant qu'elle jette dans une fournaise ardente. Elle fait de l'autre un bohémien, un *trouvère*, qui a grandi à ses côtés, se croyant son fils, sous le nom de Manrico. C'est sur cette situation que la toile se lève.

Le comte de Luna aime la belle Léonora et veut l'épouser. Celle-ci lui préfère un jeune aventurier, qui n'est autre que Manrico. — Les scènes d'amour et de jalousie se succèdent.

Le puissant comte de Luna emploie la force pour vaincre la résistance de Léonora, il fait enfermer Manrico, avec la bohémienne, dans un affreux cachot. Léonora vient y trouver son amant pour lui propo-

ser les moyens de fuir; elle restera prisonnière à sa place. Il refuse, en l'accusant; mais elle meurt bientôt à ses pieds, car elle s'est empoisonnée pour ne pas devenir la femme du comte de Luna auquel elle a cédé pour sauver Manrico.

Pendant cette scène, la bohémienne sort d'un profond sommeil. Le comte paraît à la porte du cachot; il donne l'ordre à ses gardes de conduire Manrico au supplice, et il traîne la bohémienne près d'une fenêtre pour qu'elle assiste à cet horrible spectacle.

« C'était ton frère! s'écrie-t-elle. Tu es vengée, ô ma mère! »

Le comte de Luna, promenant ses regards du cadavre de Manrico à celui de Léonora, s'étonne d'être encore vivant: *Et je vis encore!* Les spectateurs ont lieu également d'en être surpris.

Ce livret, qui n'est qu'un vulgaire mélodrame, a été traduit pour la scène française par M. Emilien Pacini.

Fort heureusement, dans un opéra, surtout dans un grand opéra, les paroles sont choses très-secondaires: la musique jette sur elles son manteau d'or.

Tout le monde connaît les morceaux du *Trouvère*, notamment cette admirable scène du *Miserere* qui est si émouvante, si pathétique et si fortement rendue par le compositeur.

Les orphelinats de l'arrondissement de Saumur.

Le *Journal officiel* vient de publier, comme document distribué au Sénat, la statistique des orphelinats et ouvroirs dans tous les départements. Nous reproduisons la partie qui concerne l'arrondissement de Saumur, en faisant remarquer que les renseignements émanent de la Préfecture, ce qui explique certaines appréciations dont la justesse pourrait être contestée.

ORPHELINAT SAINT-JOSEPH, à Saumur. — 63 filles — 40 au-dessous de 12 ans — 28 au-dessus.

Situation légale. — La maison mère (sœurs de la Pommeraye) est à Angers; autorisée par décret de 1852; aucun rapport avec l'administration; aucune surveillance.

Ressources. — Subvention départementale, 4,000 fr.; travail des religieuses et des enfants, 8,000 fr.

Admissions. — Gratuites pour les enfants indigents; moyennant une somme payée à forfait pour les autres.

Origine des enfants. — Enfants abandonnés, délaissés ou maltraités.

Régime. — En commun; les enfants vont à l'école congréganiste jusqu'à 13 ans révolus; après 13 ans, travaux de couture et de lingerie. Pas de séparation établie d'après l'âge.

Limites d'âge. — Entrée à partir de 3 ans; sortie à 21 ans.

Rapports avec les parents. — Visites aux enfants une fois par mois. — Un contrat sous seing privé est passé au moment de l'entrée; il est généralement respecté.

Sortie. — Les enfants reçoivent un trousseau et sont placés comme domestiques.

Patronage. — Il n'y en a point; mais la maison entretient toujours des relations avec les enfants qu'elle a élevés.

OUVROIR DES SŒURS DE SAINTE-ANNE, à Saumur. — 24 filles. — 4 au-dessous de 12 ans. — 20 au-dessus.

Origine. — Créé en 1880; la maison mère est à Angers; aucun rapport avec l'administration; aucune surveillance.

Ressources. — Chaque jeune fille donne 5 fr. 40 par mois.

Régime. — Elles sont logées et nourries par l'établissement et travaillent en ville; ce sont des jeunes filles indigentes de Saumur; on les prend généralement à l'âge de 12 ans et on les conserve même après leur majorité. Pas de patronage après leur sortie.

ORPHELINAT ESTIENVRIN, à Montreuil-Bellay. — 9 enfants. — 4 garçons au-dessous de 12 ans — 5 filles — 4 au-dessous de 12 ans — 4 au-dessus.

Origine. — Fondé par M^{me} veuve Estienvrin le 28 janvier 1850, autorisé, surveillance du maire, du curé et du juge de paix, qui en sont les administrateurs.

Ressources. — 4,000 fr. en rentes sur l'Etat. — Recettes de 1884, 4,438 fr. — Dépenses: 4,138 fr.

Origine des enfants. — Orphelins.

Admissions. — Gratuites.

Régime. — En commun; ils reçoivent l'instruction dans les écoles laïques communales.

Limites d'âge. — Admis dès le 1^{er} âge, les garçons sortent à 12 ans, les filles à 13 ans.

Rapports avec les parents. — Bons: aucun engagement.

Sortie. — Placés comme domestiques.

ETABLISSEMENT DU BON-PASTEUR de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur. — 67 filles — 42 au-dessous de 12 ans — 55 au-dessus.

Situation légale. — Autorisé par décret du 13 septembre 1852; le maison-mère est à Angers; aucun rapport avec l'administration, aucune surveillance.

Ressources. — Produits des jardins et de la basse-cour, produit du travail.

Admissions. — Généralement gratuites; par exceptions très-rares, moyennant une très-modique pension.

Origine des enfants. — Orphelines ou enfants de parents indigents.

Classement. — Par catégories, séparées d'après les antécédents et d'après la conduite; 2 divisions: de 6 à 12 ans, de 12 ans et au-dessus.

Limites d'âge. — Reçus de 5 à 6 ans, les élèves restent jusqu'à ce que leurs parents les réclament.

Sortie. — A 21 ans, les enfants sont placés comme domestiques ou dans des ouvroirs; elles restent à l'établissement si elles le désirent.

Patronage. — Point.

Dispositions à introduire dans la loi. — Les parents pourraient n'être autorisés à retirer leurs enfants qu'après avoir justifié des moyens de pourvoir à leur existence.

ORPHELINAT DE LA BREILLE, arrondissement de Saumur. — 5 garçons au-dessus de 12 ans.

Dirigé par le curé de la paroisse.

Ressources. — 1 pension payée par la société de patronage des Alsaciens-Lorrains; subvention de 300 fr. par le gouvernement; produit des travaux de culture. (M. le curé de la Breille emploie les 5 enfants qui lui ont été confiés à des travaux agricoles dont il retire chaque année un produit considérable. — Note de M. le sous-préfet de Saumur.)

Admissions. — Moyennant une pension annuelle payée jusqu'à la 15^e année de l'enfant.

Origine des enfants. — Alsaciens-Lorrains.

Régime. — Instruction primaire; travaux agricoles (surtout culture des asperges).

Limites d'âge. — Reçus de 13 à 20 ans.

Sortie. — A 20 ans.

Patronage. — Celui de la société de patronage des Alsaciens-Lorrains.

PROSTITUTION. — 4 mineures sont inscrites, dans le département de Maine-et-Loire, sur les registres de la prostitution. Il y en a 3 à Angers et 1 à Saumur.

Celles d'Angers ont été condamnées plusieurs fois pour vagabondage; 2 sont âgées de 20 ans, 1 de 20 ans 1/2.

Celle inscrite à Saumur est âgée de 18 ans; elle a été conduite à la prostitution par la paresse et le goût de la toilette.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DU PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE.

1^o Le nombre des mineurs placés dans les orphelinats et ouvroirs du département de Maine-et-Loire est très-considérable;

2^o La plupart de ces établissements ne sont soumis à aucune inspection ou surveillance; leur situation financière ne peut être connue exactement;

3^o L'enseignement professionnel est insuffisant (excepté à l'orphelinat municipal d'Angers et aux orphelinats agricoles de Pouillé et de La Breille);

4^o Les admissions dans les établissements religieux, dans les maisons du Bon-Pasteur surtout, sont trop faciles pour les enfants légitimes indigents; il est à craindre que ces communautés ne fassent de la charité gratuite à ce point, afin de retirer du produit du travail des revenus pour leur existence propre et de recruter plus tard, dans leur jeune personnel, des novices ou des sœurs converses;

5^o Aucun établissement religieux ne reçoit d'enfants naturels;

6^o Les engagements pris par les parents sont nuls au point de vue juridique;

7^o La déchéance de la puissance paternelle devrait être prononcée contre les parents indignes;

8^o La tutelle de tous les enfants délaissés, moralement abandonnés ou orphelins, devrait être confiée à l'Assistance publique.

Publications de mariage.

Paul-André Retailleau, propriétaire, de Cholet; et Marie-Clarisse-Anne Girard, sans profession, de Saumur.

Auguste Davis, instituteur, de Souzay, et Marie-Joséphine Pivron, sans profession, de Saumur.

Louis Guérin, jardinier, de Saumur, et Marie Minerau, lingère, de Savigné (Vienne).

François Aumasson, boulanger, et Marie Gaubert, couturière, tous deux de Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

LE CAMPHRE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

Il peut s'employer de deux manières :

I. — Lorsqu'une ou plusieurs dents cariées font souffrir, il suffit quelquefois d'introduire un petit fragment de camphre dans la cavité de chaque dent gâtée, pour que la douleur cesse presque aussitôt.

II. — Le même effet s'obtient assez souvent, en plaçant, non dans les dents, mais dans les oreilles de la personne sujette aux crises dentaires, le camphre en morceaux ou en poudre, enveloppé de coton cardé, — ou, mieux encore, de laine en suint. — On en forme deux petits tampons. Ils sont introduits autant que possible chacun dans une oreille; — on les y maintient tout le temps que dure la douleur. (Le Paysan.)

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS

M. Gustave LEBLONG, directeur-gérant.

LUNDI 12 mars 1883.

Représentation de M. CH. ROBERT, fort ténor, de M^{me} SBOLGI, forte chanteuse contralto, et de M^{me} SEVESTE, de l'Opéra-Comique.

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, traduction française de Pacini, musique de VERDI.

Distribution :

Manrique (le Trouvère).... MM. Charles Robert; Le comte de Luna..... Gheleyns. Fernand..... Choppin. Ruiz..... Charpenay. Un bohémien..... Godivier. Léonore..... M^{me} Seveste. Azucena..... Sbolgi. Inès..... Bonnaud.

Affidés du comte de Luna, partisans de Manrique, hommes d'armes, soldats, bohémiens, bohémien-nes, religieuses.

Au 3^e acte : Pas de Deux, dansé par M. Rougier et M^{lle} Elisa Reuters.

La Bohémienne, dansée par M^{lle} Laura Reuters, Marie Beau, Maria Strocchio, Annette Fournier, Anna et Adrienne Bercé.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 102. Déclaration ministérielle. Comment vivre? Quatre hommes. Exécution des princes. Les princes. Challemeil-Lacour. M. Thibaudin en visite. Rectification. Erreur n'est pas compte, proverbe.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dézèz, libraire.

Le FER BRAVAIS rend au sang appauvri des anémiques la quantité normale de fer; il arrive à combattre cet état morbide et la plupart du temps à en triompher.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^o, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

Marché de Saumur du 10 Mars

Blé nouveau (l'h.)	19 50	Hulledenoix	50	150	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	19 50	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin. . .	70	—	—
Halle, moy. 77	19 22	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	80	—
Orge	65	Luzerne	780	75	—
Avoine h. bar. 50	9	Paille	780	40	—
Fèves	75	Amandes . .	50	190	—
Pois blancs . 80	38	Cire jaune .	50	—	—
— rouges . 80	30	Chauvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	39	—	—
Chenevis . . . 50	20	— 2 ^e	—	85	—
Farine, culas. 157	54	— 3 ^e	—	30	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	à à
Id. 1881, 2 ^e id.	120 à
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{er} id.	110 à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} id.	105 à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} id.	105 à
Id. 1881, 2 ^e id.	100 à 90
La Vienne, 1881.	70 à 75
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1881, 1 ^{er} qualité	160 à 170
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Champigny, 1882, 1 ^{er} qualité	170 à 200
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Id. 1881, 1 ^{er} id.	à à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Varrains, 1882, 1 ^{er} id.	130 à 140
Varrains, 1881, 2 ^e id.	à à
Bourguell, 1882, 1 ^{er} qualité	150 à 160
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Id. 1881, 1 ^{er} id.	à à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Realigné 1881, 1 ^{er} id.	150 à 160
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Chinon, 1881, 1 ^{er} id.	130 à 120
Id. 1881, 2 ^e id.	à à
Id. 1881, 1 ^{er} id.	à à
Id. 1881, 2 ^e id.	à à

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Le départ de M^{re} le duc de Chartres, par R. Bryon. — Théâtres, par Damon. — Les princes d'Orléans : M^{re} le prince de Joinville, M^{re} le duc de Penthièvre, M^{re} le duc d'Alençon, par R. Bryon. — L'exposition d'Amsterdam, par H. Vernoy. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Le palais des Tuileries sous Louis XV, par H. Vernoy. — Le pont de Tolède, à Madrid, par X. D. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — *L'Hiver* de M^{re} Alma-Tadéma, par Ch. Franck. — *La Cinquantaine*, nouvelle inédite, par M. Armand de Pontmartin. — Une excursion sur la rivière de Canton, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{re} Iza de Cérigny. — Henri VIII, roi d'Angleterre, par X. Dachères. — Echécs.

GRAVURES : Le départ de M^{re} le duc de Chartres : les officiers du 12^e chasseurs à la station d'Oissel. — Les princes d'Orléans : le prince de Joinville, le duc de Penthièvre, le duc d'Alençon. — Hollande : l'Exposition coloniale internationale d'Amsterdam. — Paris : A propos de la démolition des ruines des Tuileries : vue du palais et du jardin à l'époque de Louis XV, d'après une estampe du temps. — Madrid : L'entrée du pont de Tolède. — Théâtre national de l'Opéra : *Henri VIII*, opéra en quatre actes, de MM. L. Dédoyat et A. Silvestre, musique de M. Saint-Saëns. Acte II. — *Beaux-Arts : L'Hiver*, tableau de M^{re} Laura Alma-Tadéma. — Chine : Une excursion sur la rivière de Canton (7 gravures). — Henri VIII, d'après le portrait de Hans Holbein. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.
Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)																																																																																																									
<p>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</p> <p>3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Posseointère) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, — 3 — 39 — express. 7 — 15 — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers).</p> <p>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</p> <p>3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. 8 — 31 — omnibus. 9 — 37 — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte. 4 — 44 — express-poste. 10 — 24 — express-poste.</p> <p>Le train partant d'Angers à 5 heures 25 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.</p>		<p>SAUMUR - MONTREUIL-BELLY</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Mixte matin.</th><th>Mixte soir.</th><th>Mixte soir.</th><th>Mixte soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr> <tr><td>Saumur. (départ)</td><td>5 50</td><td>9 10</td><td>10 35</td><td>1 2</td><td>3 15</td><td>5 5</td><td>7 45</td></tr> <tr><td>Chacé-Varrains</td><td>5 58</td><td>9 10</td><td>10 45</td><td>1 18</td><td>3 25</td><td>5 15</td><td>7 55</td></tr> <tr><td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg</td><td>6 5</td><td>9 19</td><td>10 53</td><td>1 33</td><td>3 33</td><td>5 23</td><td>8 3</td></tr> <tr><td>Montreuil-Belly. (arrivée)</td><td>6 18</td><td>9 34</td><td>11 8</td><td>1 50</td><td>3 48</td><td>5 39</td><td>8 18</td></tr> </table>							Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Saumur. (départ)	5 50	9 10	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Montreuil-Belly. (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	<p>MONTREUIL-BELLY — SAUMUR</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>Mixte matin.</th><th>Omn. matin.</th><th>Mixte soir.</th><th>Mixte soir.</th><th>Mixte soir.</th><th>Mixte soir.</th><th>Omn. soir.</th></tr> <tr><td>Montreuil-Belly (départ)</td><td>6 54</td><td>9 50</td><td>12 22</td><td>2 10</td><td>4 10</td><td>5 56</td><td>10 51</td></tr> <tr><td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg</td><td>7 10</td><td>10 4</td><td>12 38</td><td>2 26</td><td>4 16</td><td>6 19</td><td>11 11</td></tr> <tr><td>Chacé-Varrains</td><td>7 18</td><td>10 11</td><td>12 46</td><td>2 34</td><td>4 24</td><td>6 23</td><td>11 19</td></tr> <tr><td>Saumur (arrivée)</td><td>7 30</td><td>10 21</td><td>12 58</td><td>2 46</td><td>4 36</td><td>6 44</td><td>11 21</td></tr> </table>							Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Montreuil-Belly (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 10	5 56	10 51	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	11 11	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 23	11 19	Saumur (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 44	11 21															
	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.																																																																																																					
Saumur. (départ)	5 50	9 10	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45																																																																																																				
Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55																																																																																																				
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3																																																																																																				
Montreuil-Belly. (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18																																																																																																				
	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.																																																																																																				
Montreuil-Belly (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 10	5 56	10 51																																																																																																				
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	11 11																																																																																																				
Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 23	11 19																																																																																																				
Saumur (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 44	11 21																																																																																																				
		<p>SAUMUR - NIORT</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Mixte soir.</th></tr> <tr><td>Saumur. (départ)</td><td>5 50</td><td>5 5</td></tr> <tr><td>Montreuil-Belly</td><td>6 21</td><td>5 54</td></tr> <tr><td>Thouars</td><td>7 5</td><td>7 16</td></tr> <tr><td>Airvault</td><td>8 6</td><td>8 17</td></tr> <tr><td>Parthenay</td><td>9</td><td>9 11</td></tr> <tr><td>Niort (arrivée)</td><td>10 41</td><td>10 50</td></tr> </table>			Omn. matin.	Mixte soir.	Saumur. (départ)	5 50	5 5	Montreuil-Belly	6 21	5 54	Thouars	7 5	7 16	Airvault	8 6	8 17	Parthenay	9	9 11	Niort (arrivée)	10 41	10 50	<p>NIORT - SAUMUR</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Omn. soir.</th></tr> <tr><td>Niort (départ)</td><td>5 29</td><td>5 40</td></tr> <tr><td>Parthenay</td><td>7 10</td><td>7 20</td></tr> <tr><td>Airvault</td><td>8 3</td><td>8 15</td></tr> <tr><td>Thouars</td><td>9 8</td><td>9 45</td></tr> <tr><td>Montreuil-Belly</td><td>9 50</td><td>10 51</td></tr> <tr><td>Saumur (arrivée)</td><td>10 21</td><td>11 21</td></tr> </table>			Omn. matin.	Omn. soir.	Niort (départ)	5 29	5 40	Parthenay	7 10	7 20	Airvault	8 3	8 15	Thouars	9 8	9 45	Montreuil-Belly	9 50	10 51	Saumur (arrivée)	10 21	11 21	<p>MONTREUIL-BELLY - POITIERS venant d'Angers.</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Sem. d. soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr> <tr><td>Montreuil (départ)</td><td>7 4</td><td>2 1</td><td>8 29</td></tr> <tr><td>Loudun</td><td>8 9</td><td>2 50</td><td>9 30</td></tr> <tr><td>Arcay</td><td>8 34</td><td>3 14</td><td>9 50</td></tr> <tr><td>Mirebeau</td><td>9 28</td><td>4 10</td><td>10 49</td></tr> <tr><td>Neuville</td><td>9 55</td><td>4 25</td><td>11 17</td></tr> <tr><td>Poitiers (arrivée)</td><td>10 31</td><td>4 56</td><td>11 51</td></tr> </table>			Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29	Loudun	8 9	2 50	9 30	Arcay	8 34	3 14	9 50	Mirebeau	9 28	4 10	10 49	Neuville	9 55	4 25	11 17	Poitiers (arrivée)	10 31	4 56	11 51	<p>POITIERS - MONTREUIL-BELLY allant à Angers.</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>Omn. matin.</th><th>Omn. soir.</th><th>Mixte soir.</th></tr> <tr><td>Poitiers (départ)</td><td>6 10</td><td>12 55</td><td>7 10</td></tr> <tr><td>Neuville</td><td>6 36</td><td>1 30</td><td>7 55</td></tr> <tr><td>Mirebeau</td><td>7 3</td><td>1 59</td><td>8 25</td></tr> <tr><td>Arcay</td><td>7 56</td><td>2 53</td><td>9 28</td></tr> <tr><td>Loudun</td><td>8 42</td><td>3 17</td><td>10 16</td></tr> <tr><td>Montreuil-Belly (arrivée)</td><td>9 31</td><td>3 56</td><td>10 48</td></tr> </table>			Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Poitiers (départ)	6 10	12 55	7 10	Neuville	6 36	1 30	7 55	Mirebeau	7 3	1 59	8 25	Arcay	7 56	2 53	9 28	Loudun	8 42	3 17	10 16	Montreuil-Belly (arrivée)	9 31	3 56	10 48
	Omn. matin.	Mixte soir.																																																																																																									
Saumur. (départ)	5 50	5 5																																																																																																									
Montreuil-Belly	6 21	5 54																																																																																																									
Thouars	7 5	7 16																																																																																																									
Airvault	8 6	8 17																																																																																																									
Parthenay	9	9 11																																																																																																									
Niort (arrivée)	10 41	10 50																																																																																																									
	Omn. matin.	Omn. soir.																																																																																																									
Niort (départ)	5 29	5 40																																																																																																									
Parthenay	7 10	7 20																																																																																																									
Airvault	8 3	8 15																																																																																																									
Thouars	9 8	9 45																																																																																																									
Montreuil-Belly	9 50	10 51																																																																																																									
Saumur (arrivée)	10 21	11 21																																																																																																									
	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.																																																																																																								
Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29																																																																																																								
Loudun	8 9	2 50	9 30																																																																																																								
Arcay	8 34	3 14	9 50																																																																																																								
Mirebeau	9 28	4 10	10 49																																																																																																								
Neuville	9 55	4 25	11 17																																																																																																								
Poitiers (arrivée)	10 31	4 56	11 51																																																																																																								
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																								
Poitiers (départ)	6 10	12 55	7 10																																																																																																								
Neuville	6 36	1 30	7 55																																																																																																								
Mirebeau	7 3	1 59	8 25																																																																																																								
Arcay	7 56	2 53	9 28																																																																																																								
Loudun	8 42	3 17	10 16																																																																																																								
Montreuil-Belly (arrivée)	9 31	3 56	10 48																																																																																																								

Tribunal de commerce de Saumur.

REMISE DES TITRES
Par les créanciers de la faillite du sieur Milsonneau, ex-mercier, ayant demeuré à Saumur, rue Saint-Jean.

MM. les créanciers sont invités à remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, dans le délai de vingt jours pour Saumur, augmenté d'un jour par cinq myriamètres de distance pour les autres lieux, soit chez le syndic, M. Dous-sain, à Saumur, soit au greffe du tribunal.

Le Greffier du Tribunal,
L. BONNEAU.
(171)

VENTES & LOCATIONS
AGENCE L. RENARD.

A VENDRE
BELLES PROPRIÉTÉS
De produit et agrément.

Près 3 0/0 au moins garantis.
120,000 FRANCS
A placer par fractions.

A CÉDER
ACTIONS des Ardoisières de la Martinière, commune de Renazé (Mayenne).

RECOUVREMENTS.
S'adresser à l'agence L. RENARD, ancien notaire, 56, rue de Bordeaux, à Saumur. (172)

PETITE IMPRIMERIE commerciale située à Paris, sur un boulevard; elle produit net 6,000 fr. par an, loyer payé. — Prix très-moédié. — Position certaine pour un jeune ouvrier typographe actif et travailleur. S'adresser à M. H. ROUVIERE, Agence Havas, rue N.-D. des-Victoires, 34, Paris.

M. Louis MÉCHINE, de Villeber-nier, prévient les fournisseurs qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes que pourrait faire sa femme, née MARIE SANZAY. (173)

PORCELAINE, CRISTAUX, BOUTEILLES.

MAGASIN A CÉDER immédiatement à Angers, pour cause de maladie très-grave.

Conditions exceptionnelles
S'adresser à M. GUIHAL, expert-comptable, rue Leneveu, 13, Angers. (161)

MESSAGERIES DE SAUMUR AUX ROSIERS

BABOU
Hôtel de l'Espérance, rue du Pavil-lon, Saumur ;
Aux Rosiers, chemin de la Croix.

A VENDRE
BON ET FORT CAMION
S'adresser au bureau du journal.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER
RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Une Maison de commerce demande un **jeune homme** de 14 à 17 ans. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

PLACIER

Une Maison de Mercerie de gros demande UN **PLACIER**. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} MIGNOT,

Professeur de piano,
Se met à la disposition des familles pour donner des répétitions de fran-çais avec ses leçons de piano. Saumur, Granda-Rue.

ON DEMANDE un **garçon de Magasin** de 18 à 25 ans. S'adresser au bureau du journal.

UNE **DAME** demande un emploi de **comptable** dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LORRAIN, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une **bonne appreteuse** pour les Modes.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

M^{re} LE RAY, avoué à Saumur, demande de suite un **petit clerc**, sachant bien écrire.

UN **JARDINIER**, muni de bons certificats, demande une **place** dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 44, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De **GLACES** nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Devis de Cadres et d'Appartements, tarifés au mètre.

Demander le Tarif.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Blamuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

HERNIE Cette terrible infirmité n'est plus incurable, une Médaille d'or vient d'être décernée au Dr RAMOGNINO, qui, dans un but d'humanité, prescrit gratuitement son traitement, les essais faits sur 9871 herniaires ont tous réussi. Preuves de guérison : M. Roux, rue Tarasque, 5, à Marseille, a été guéri d'une hernie de 18 ans ; Barrière, rue Fort-Sanctuaire, 52, d'une de 8 ans ; Feraud, garde du pont de Cadenet, d'une de 15 ans. — S'adresser franco à M. RAMOGNINO, docteur de l'Université Améri-caine, à Marseille. (72)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.